

Un retour d'expérience dans le cadre des Grands événements internationaux :

L'exemple des
« Jeux Equestres Mondiaux 2014 »



Les jeux Equestres Mondiaux 2014 : une forte mobilisation territoriale



- **Un événement sportif inégalé en Basse-Normandie :**

500 000 spectateurs attendus, 50 millions de téléspectateurs, 60 nations représentées, ce qui nécessite un travail avec l'ensemble des acteurs publics.

- **Un nouveau modèle : le projet territorial dans lequel toutes les populations sont participantes**

- **Un triple objectif d'animation de nos territoires en Normandie pour l'Etat, les élus locaux et les représentants du secteur équin (co-construction)**

- associer étroitement les habitants de la région à la manifestation
- encourager la pratique et les sports équestres pour le plus grand nombre
- laisser un héritage durable à toute la Normandie

Quatre ambitions ont ainsi conduit les acteurs à se rassembler autour d'un projet territorial :

- **Inscrire** les jeux dans une stratégie de développement et son ouverture à l'international
- **Développer** l'attractivité économique du territoire
- Utiliser la dynamique des jeux comme accélérateur de projets pour des héritages pérennes au-delà de 2014
- **Contribuer** à l'appropriation des jeux par les Normands et à la popularisation des pratiques équestres



L'événement international JEM a permis de développer un projet particulier dans lequel on mobilise les acteurs travaillant avec les populations les plus fragiles : « Le Pied à l'étrier »



I – La nécessité de constituer un réseau :

1) Posséder une connaissance du secteur :
l'état des lieux



A- Bien connaitre l'architecture institutionnelle pour créer un système organisé de relations entre les acteurs

Faire des Jeux Equestres Mondiaux, un enjeu majeur pour mobiliser l'ensemble des populations dont les **populations fragilisées** :

- **Du secteur social :**

(enfance : ASE, foyers de l'enfance, PJJ, ACM...)

(adultes : CHR, Maisons relais, foyers d'hébergement ...)

- **Du secteur médico-social :**

(enfance : ITEP, IME, IMPRO...)

(adultes : ESAT, FA, EHPAD...)

- **Du secteur sanitaire** : Hôpitaux, Moyens séjours, ...

- **Les habitants des quartiers politique de la ville :**

CUCS, ZUS, ...



B- Mobiliser les différents acteurs sur le projet afin qu'il soit porté par tous et devienne un objectif collectif

- Les décideurs

(élus : mairies, conseil régional, conseils généraux, clubs, administrations (DDCS, ARS, CAF, GIP), délégués des Préfets...)

- Les médiateurs

(le CANAPE, l'URIOPS, l'IRTS, la FNARS)

pour qu'ils mobilisent les structures et les associations



2) Mettre en œuvre une stratégie adaptée



A- Animer, collaborer et coordonner :

- **A QUI** s'adresse le projet : mobiliser la compétence de chacun et créer une valeur ajoutée au projet
90 établissements actuellement rencontrés
(foyers, EHPAD, APEI, CHU, CMPR, EPSM, fondation, CMPR, CHRS, CCAS, ...)
136 000 habitants dans les quartiers de la politique de la ville
35 000 personnes en établissements
- **COMMENT** le mettre en œuvre : un cahier des charges
(combiner des ressources diversifiées et distinguer les enjeux)
- **OU** le mettre en œuvre : un projet « gagnant-gagnant »
 - dans les établissements (projets d'établissement ...)
 - hors établissement (convergence des projets et des acteurs : les ranchs)
- **UN LIEU de VEILLE** et de mise en cohérence des initiatives prises : le COPIL

B - Permettre au projet d'évoluer « chemin faisant »

- **Le réseau doit permettre :**

- **des rencontres d'acteurs : l'assemblée générale**

(Etat, élus locaux, COREN, représentants des établissements, représentants de la politique de la ville, ...)

- **des échanges sur les projets respectifs (entre établissements, entre associations)**

- **des synergies : mise en commun d'objectifs ou de moyens**

(la mobilisation par le COREN et l'objectif de formation « géria-équithérapie »)

- **la constitution de lieux d'écoute qui permettent de formaliser les intérêts communs et de faire des propositions constructives**

(la rencontre du secteur personnes âgées (EHPAD...) et des clubs)

*La force de la constitution
d'un réseau est de s'adapter aux évolutions
et de répondre au mieux aux besoins des populations*

3) Créer des partenariats privilégiés



A- Pour favoriser un bon positionnement des clubs

- **Qui permettent de connaître les politiques menées dans le secteur ciblé pour discerner les besoins :**
ex : l'équi-thérapie qui se développe dans les projets d'établissement du secteur handicapé (enfance et adultes)
- **Qui permettent de connaître les acteurs décideurs :**
ex : les directeurs d'établissements, les présidents de conseil d'administration ou les services de tutelles
- **Qui permettent de connaître les mécanismes de financement :**
 - secteur médico-social, financement ARS, Conseil général,
 - secteur social : Conseil général, DRJSCS, mairies,
 - secteur sanitaire : ARS,
 - la pratique sportive : les CAF, ...



B - Dans le but de mettre en place un projet pérenne :

- **intégré au projet de développement du club**
- **favorisant l'adaptation des structures**
(ex : le développement de la pratique équi-thérapique)
- **nécessitant l'adaptation de la formation des éducateurs**
(ex : équi-thérapie et géria-équi-thérapie)
- **permettant un business plan et un plan de trésorerie adaptés**



4) Se doter d'un projet matérialisé qui s'appuie sur des supports



Mettre sur papier le projet : créer des outils



- **Un constat :**

La difficulté pour le COPIL du « projet territorial » de recevoir des documents écrits retraçant la demande de subventions pour le projet.

- **Deux possibilités pour les clubs :**

- trouver une ressource interne au club pour élaborer les documents qui soutiendront le projet

- ○ trouver une ressource en réseau :

- par le réseau interne à la fédération

- par le réseau externe (ex : pour le Pied à l'étrier : la DRJSCS)

- **Deux types de documents ayant un impact :**

- Un document de présentation du projet et de son financement

- Des documents de communication sur le projet pour qu'il soit bien identifié et qu'il rassemble les partenaires :

- ex sur « le Pied à l'étrier » : flyers convenu avec les partenaires : GIP des JEM, FFE, COREN, Acsé, kit de communication pour les participants, affiches et autocollants

II – Un exemple d'action



« Le pied à l'étrier »
dans le cadre
des Jeux Equestres
Mondiaux 2014

*Un événement, une initiative, un projet ...
... un réseau qui en découle*

Le cadre :

- Le Préfet de région, conscient des enjeux importants que constitue le projet territorial, a confié au DRJSCS une mission :

De pilotage et de coordination des services de l'Etat pour le projet territorial

- Soucieuse de permettre à la population la plus fragile de se mobiliser autour des JEM, la DRJSCS a souhaité conduire un projet intitulé :

« Le pied à l'étrier »

1 300 structures d'accueil (maisons de retraite, instituts médico-éducatif, foyers d'accueil médicalisé, établissement d'aide par le travail ...)

66 établissements sanitaires hospitaliers

23 quartiers en politique de la ville et 136 000 habitants



Les objectifs du projet :

- **Faire participer** les populations les plus vulnérables à cet événement international
- **Engager et accompagner** les professionnels des différentes institutions à saisir l'opportunité de cet événement dans le cadre de leur projet pédagogique de structure
- **faire participer** les enfants et les adolescents « méritants » ou en difficultés sociales
- **Accompagner les professionnels** de la politique de la ville et des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux à conduire des actions autour du cheval auprès de leurs publics durant le premier semestre 2014
- **Offrir** à ces populations, au printemps 2014 une journée de rencontre et d'animation autour du poney et cheval au sein des territoires mobilisés : Le Ranch (mobilisation des clubs)



Les étapes :

- **Phase de lancement : une rencontre de tous les acteurs**

Cette assemblée a rassemblé 130 participants représentant plus de 70 institutions.

- **Phase de mobilisation des acteurs :**

Permet la mise en œuvre d'actions d'animations sur le thème équin au sein des établissements des différents secteurs et des associations de quartiers.

Permet la sensibilisation des élus locaux au projet (les 6 plus grosses villes de la région, les 3 conseils généraux et le conseil régional)

- **Un partenariat privilégié avec la FFE et le COREN**

- **Phase de constitution du réseau :**

La création d'un lieu d'échange en ligne (internet) et la création d'un COPIL



Mise en place de lieux de convergence : les Ranchs

- **Implantation au printemps 2014 de 6 à 8 Ranchs sur le territoire Bas-Normand**

Il s'agira d'une journée de fête et d'animation conviviale sur le thème équin au sein des territoires engagés dans le projet. (800 et 1500 visiteurs attendus sur chaque ranch)

- **Implantation au sein des quartiers en grandes difficultés relevant de la politique de la ville**

Chaque territoire s'approprie le projet en fonction de sa typologie (Cherbourg est différent d'Alençon)

- **Un point particulier :**

Les hospitaliers sont volontaires pour accueillir un Ranch pour des enfants pris en charge sur une longue durée

- **Une participation des clubs à définir**

Déroulement

Des stands de jeux

Des baptêmes du poney

Des informations sur les JEM (Village et Compétitions)

Des informations sur le club partenaire FFE et COREN

Présentations

diverses : Spectacles,

Techniques, Démonstrations, Métiers du cheval, Formations

...

**CLOTURE de l'ÉVÉNEMENT :
CEREMONIE de
VALORISATION des PROJETS**

Une démarche planifiée :

- **28 juin** : Copil de démarrage du projet
- **Été 2013** : Rencontre des partenaires territoriaux
- **17 sept** : Assemblée générale des différents porteurs de projets :
 - Directeurs d'établissements
 - Représentants d'associations de quartier
 - Représentants des différentes collectivités
- **Hivers 2013 /14** :
 - Accompagnement des initiatives
 - Mise en place d'une plateforme informatique de valorisation des projets
 - Mise en synergie des projets autour des territoires d'implantation de ranch
- **Printemps 2014**
 - Réalisation des Ranchs
- **Du 23 août et au 7 septembre 2014**
 - Participation des publics du Pied à L'Etrier aux Jeux Equestres Mondiaux



FEI Alltech™ 2014

Merci de votre attention

